



SYNTHÈSE

Étude visant à mobiliser les acteurs de l'Économie Sociale en faveur du territoire communautaire

Étude commandée par la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, confiée après appel d'offre à Cerises (Centre Européen de Ressources sur les Initiatives Solidaires et les Entreprises Sociales. www.univ-tlse2.fr/cerises).

Cerises a identifié les acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que les autres acteurs socio-économiques publics et privés susceptibles de participer au maillage du territoire de Plaine Commune. L'objectif visé est une large mobilisation des acteurs socio-économiques pour s'approprier leur territoire en s'identifiant et en s'impliquant dans son évolution.

Grâce à de nombreux entretiens et surtout à l'application de la méthodologie de Cerises, le centre a pu recenser les besoins et axes de développement privilégiés par les acteurs de terrain. De manière synthétique, des pistes de travail susceptibles de fédérer le plus grand nombre d'acteurs dans un cadre cohérent ont alors pu être construites à partir des initiatives locales puis proposées au commanditaire Plaine Commune.

1 – Quelques éléments d'éclairage du concept de l'Économie Sociale et Solidaire

L'économie sociale et l'économie solidaire procèdent d'un même principe originel de volonté d'auto-organisation des personnes de sorte qu'on peut les regrouper sous le concept commun d'économie sociale et solidaire. L'économie sociale est née au 19^{ème} siècle. L'économie solidaire est née dans les années 1970 en s'inspirant fortement des idéaux de l'économie sociale.

L'économie sociale existe depuis le 19^{ème} siècle mais a été récemment rassemblée sous ce concept en 1981, réunissant 3 familles repérables par leurs statuts juridiques. Les structures de l'économie sociale sont ainsi aisément repérables au niveau d'un territoire tel que Plaine Commune, en identifiant les coopératives, les mutuelles et les associations gestionnaires.

En revanche, il est plus difficile de cerner les structures de l'économie solidaire qui sont de plus petite taille et ont des formes variées du fait des nombreuses innovations sociales qu'elles

mettent en œuvre. Ainsi un état des lieux de l'économie sociale et solidaire en général ne permet pas d'identifier avec justesse les acteurs de l'économie solidaire face au poids des acteurs de l'économie. Par conséquent Cerises s'est attaché à réaliser **un état des lieux spécifique pour l'économie solidaire**.

La finalité ne doit pas être perdue de vue. Il s'agit de **dépasser les clivages** économie sociale/économie solidaire en notant que l'économie sociale réactualise ses valeurs en contact avec les structures de l'économie solidaire. Plus généralement, des pistes qui sont proposées dans cette étude ont pour objectif de **mailler** les structures d'économie solidaire avec les différents acteurs socio-économiques, qu'ils soient publics ou privés, qui ont pour volonté de mettre l'humain au centre de l'économie.

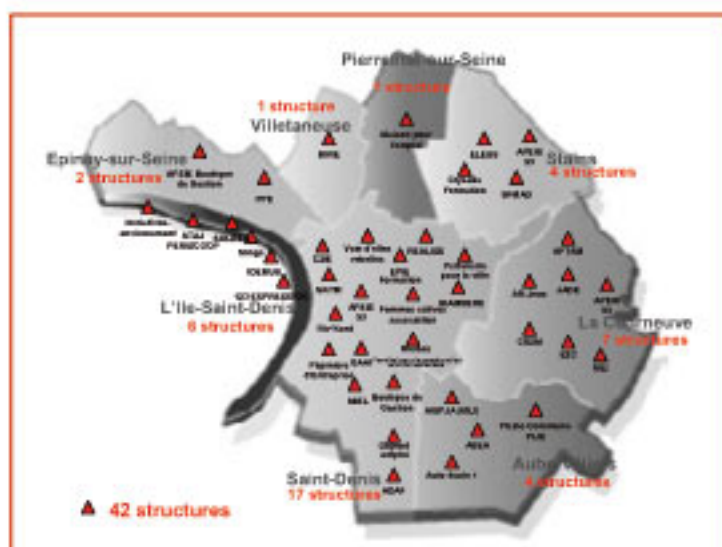
L'économie solidaire comprend un ensemble d'initiatives localisées, ancrées sur un territoire et pour un territoire, portées par des habitants, des usagers, des professionnels qui décident de s'investir et d'entreprendre autrement afin de répondre à des besoins non satisfaits par les sphères publique et privée. Ces initiatives sont une réponse à trois formes d'exclusion, celles du travail, du logement et du crédit.

On parle d'économie « solidaire » car, pour éviter de dépendre unilatéralement des subventions publiques, ou de l'état de marchés mondialisés flexibles, les initiatives de l'économie solidaire complètent les apports publics et marchands en s'appuyant sur des liens de solidarité et de réciprocité entre les personnes mobilisées sur un territoire pour assurer une stabilité économique et sociale.

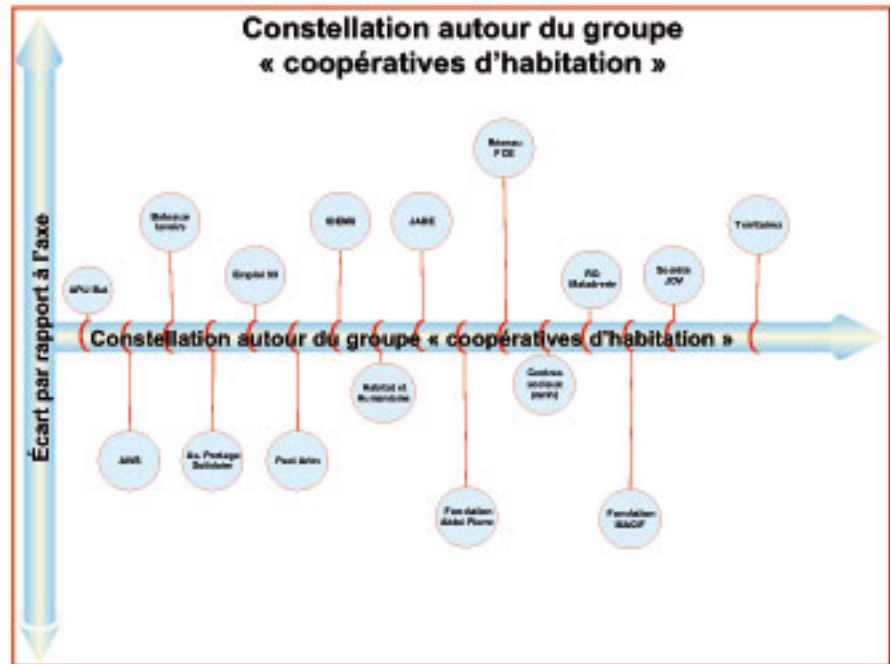
2 – Etat des lieux des acteurs de l'économie solidaire sur le territoire de Plaine Commune

Sur le territoire de Plaine Commune, il a été identifié 96 structures relevant de l'économie solidaire. Il est possible de ventiler ces différents acteurs selon quatre catégories interdépendantes :

- **les ressources informationnelles.**
L'une des forces essentielles de l'économie solidaire est sa capacité à produire des innovations sociales. Comme celles-ci, à l'inverse des innovations technologiques qui ne sont pas standardisables, il est très important que des structures se mobilisent au sein de l'économie solidaire pour contribuer à leur diffusion auprès des porteurs de projets : 44% des structures recensées relèvent de cette catégorie « ressources informationnelles »



L'objectif du groupe de travail coopératives d'habitation est triple : renouveler la gestion et la production du logement social en France en impliquant les usagers dès le montage du projet, traduire le remboursement des emprunts en parts sociales dans la société civile coopérative, favoriser la mixité sociale sur la base d'une acceptation volontaire.



L'objectif du groupe de travail coopératives de services de proximité réside dans la pérennisation de l'activité et donc de l'emploi. La forme associative n'est pas la plus pertinente car elle demeure trop dépendante du financement public, d'où l'importance de privilégier les coopératives. Quatre domaines sont à exploiter dans les services de proximité : le commerce équitable, le commerce de bouche, les services aux personnes à domicile et les autres services (culture, l'environnement, ...).



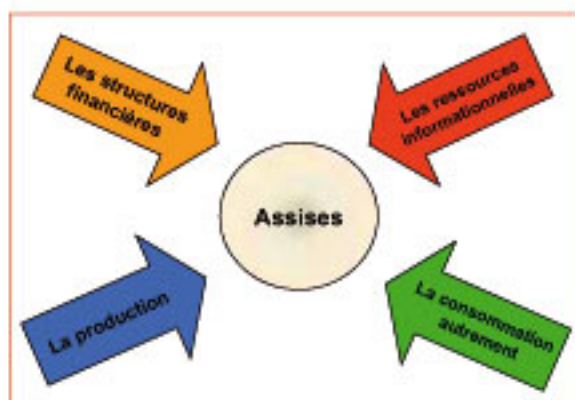
1^{ère} recommandation

L'organisation récurrente d'un **Forum annuel de l'Economie Sociale et Solidaire** porté par la Communauté d'Agglomération permettrait de rendre concret ce que peut signifier le territoire Plaine Commune. Il s'agit d'organiser chaque année, dans une des 8 villes de Plaine Commune, une rencontre avec une famille particulière de l'ESS. Par exemple, le premier forum pourrait se réaliser à Aubervilliers autour de la thématique et des acteurs des jardins ouvriers, ou encore avec les régies de quartier à Saint-Denis. Un tel lieu permettrait d'entretenir le lien entre les structures de base et les organismes représentatifs (Plaine Commune, Mairies, têtes de réseau, etc).



2^{ème} recommandation

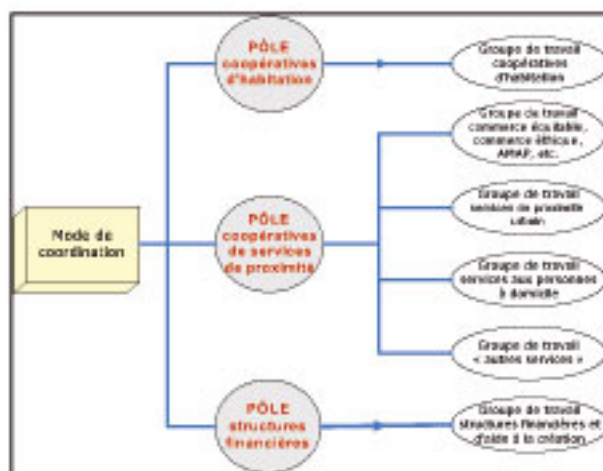
Deuxièmement, il s'agit d'organiser des **Assises de l'économie sociale et solidaire** au tout début du premier semestre 2006 où se rencontreraient les acteurs de l'économie solidaire identifiés sur le territoire de Plaine Commune, les Elus communautaires, ainsi que les structures susceptibles de s'investir dans un développement économique centré autour de l'humain (notamment les structures de l'économie sociale). L'idée est d'inscrire les structures dans une démarche participative afin qu'elles s'investissent dans la création de pôles fédérateurs.



3^{ème} recommandation

Enfin, la troisième recommandation consiste à constituer trois groupes de travail fédérateurs avec l'ensemble des acteurs de l'Economie Solidaire, de l'Economie Sociale et d'autres acteurs soucieux de replacer l'humain au centre de l'économie. Notons que ces groupes de travail pourront multiplier et renforcer les partenariats qui, bien que déjà nombreux, sont parfois incomplets. Par exemple, la construction d'une coopérative de logement pourrait nécessiter des prêts pour l'accession à la propriété d'une banque coopérative, un prêt pour un artisan de l'ADIE, une formation aux métiers du bâtiment par une structure de formation, la mobilisation d'une entreprise d'insertion et la création d'une coopérative d'activités...

Ces groupes de travail auront en commun la lutte contre l'exclusion, qu'il s'agisse d'exclusion dans les domaines du travail, du logement ou du crédit. Ce point commun peut être un élément fédérateur pour réaliser un maillage du territoire.



3 – Présentation des recommandations en terme de maillage des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire

Par synthèse des informations obtenues lors des entretiens, les axes de travail proposés ci-dessous ont été construits selon trois principes :

a) faciliter la prise de parole par tous les acteurs mobilisés pour leur territoire

Dans cette perspective précisons que pour des raisons méthodologiques, l'étude n'a pas pris en compte le secteur de l'économie informelle, qui est un facteur important de dynamismes et d'innovations socio-économiques sans lesquels l'économie solidaire en particulier et le territoire en général ne se développeraient pas. Il est d'autant plus essentiel que les initiatives partent des acteurs les plus proches de ces réseaux informels afin de minimiser le risque que les acteurs qui ne sont pas présents dans les structures se trouvent déconnectés des dynamiques de leur territoire. Ces acteurs sont les plus nombreux et sans eux il ne peut pas y avoir de construction d'une identité territoriale mobilisatrice.

b) construire une identité territoriale

Ici apparaît le problème de la multiplication des découpages territoriaux qui se superposent (la commune, la communauté de communes, les pays, le département, la région, le bassin d'emploi, l'agglomération, la communauté d'agglomération, l'Etat, l'Europe, etc...). Bien qu'il y ait un partage de compétences, cela nuit à la création d'une identité car une identité ne se découpe pas en compétences. Les acteurs socio-économiques ne savent plus **à quel territoire se vouer**.

A Plaine Commune comme dans beaucoup de territoires autour de Paris, le problème se double de la tendance de Paris à instrumentaliser des territoires périphériques, ce qui freine la construction d'une identité territoriale autonome pourtant essentielle pour espérer une mobilisation des habitants. Alors qu'il y a trente ans, la capitale se servait de sa banlieue pauvre pour ce qu'elle ne désirait pas chez elle, ses déchets, ses pauvres, ses étrangers et ses rapatriés, avec une rare violence, aujourd'hui on procède plutôt par annexion en vue de l'extension du centre, ce qui entraîne des flux importants sans ancrage au territoire : par exemple, un Parisien sur trois travaille en dehors de Paris et 3 non Parisiens sur 5 travaillent dans Paris.

Plaine Commune a toutefois la possibilité de transformer un désavantage en un avantage : la part importante de personnes en difficulté sur son territoire confère une homogénéité de population plus forte que dans d'autres territoires : cette base sociale plus homogène peut servir d'appui au sentiment d'avoir un destin commun. **La lutte contre les différentes formes d'exclusion est un élément fédérateur.**

c) créer un maillage cohérent et complet du territoire

Il s'agit de s'appuyer sur cette identité territoriale pour développer des groupes de travail qui permettront de créer de nouveaux partenariats et de transformer les partenariats actuels qui lient les acteurs rencontrés en un maillage cohérent et complet du territoire de Plaine Commune.

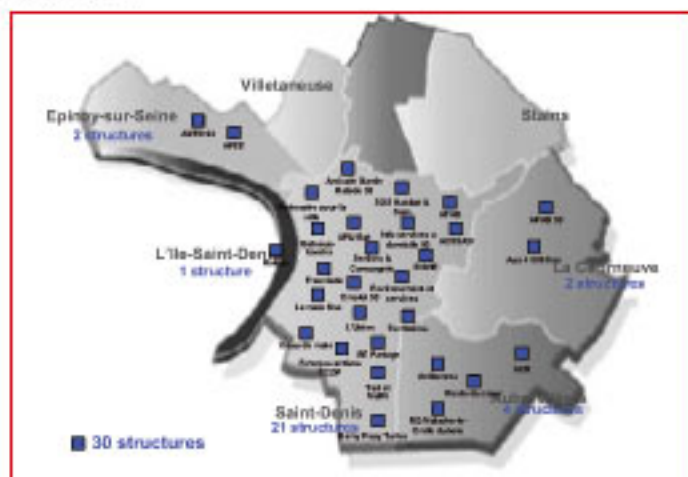
Il est important que l'économie locale soit suffisamment diverse pour que chaque acteur socio-économique puisse trouver des partenaires, des prestataires ou des débouchés dans un environnement proche. La mobilisation autour de quelques thématiques fortes dans les groupes de travail permettra de faire émerger les acteurs manquants sur le territoire.

- les **ressources financières**.

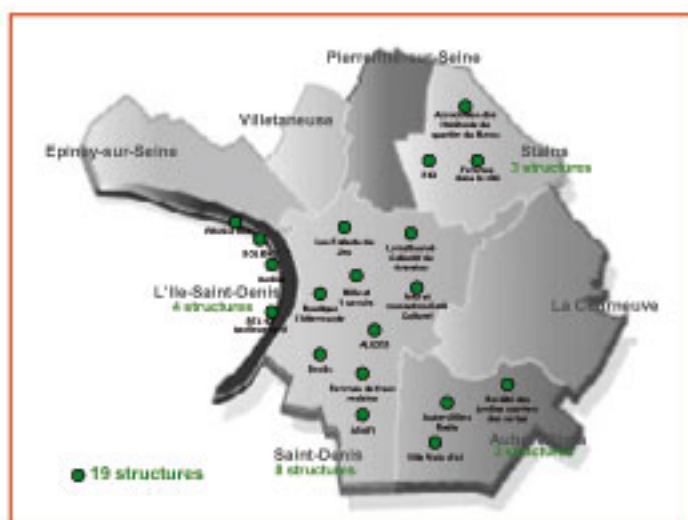
Historiquement, l'économie sociale a connu des problèmes de développement en raison de ressources financières inadaptées à leurs besoins. Pour que l'économie solidaire puisse aujourd'hui se développer, il est important que des structures se consacrent à mettre à disposition des ressources financières au sein de l'économie solidaire. Ces ressources sont alloués en fonction de la population exclue, de la nature du projet ou du territoire où le projet s'inscrit : 4% des structures recensées relèvent de cette catégorie « ressources financières »



- ces ressources peuvent être utilisées pour créer des entreprises sociales qui constituent le **champ de la production** : 32% des structures recensées relèvent du champ de la production : chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, services de domicile, régies de quartiers ou rurales.



- ces ressources peuvent également être utilisées pour créer des initiatives solidaires qui constituent le **champ de la consommation**. Certaines initiatives ne prennent pas la forme d'entreprises et sont pourtant des initiatives économiques qui relèvent donc de l'économie solidaire : crèches parentales, jardins familiaux, échange équitables, réseaux d'échange de savoirs. En général, elles sont moins basées sur la vente et plus sur une offre de prestations sous condition de cotisation : 20% des structures recensées relèvent de cette catégorie « champ de la consommation »



Mettons toutefois en avant le grand nombre de créations de structures en un temps court. Ce dynamisme illustre l'opportunité de la période actuelle pour catalyser un véritable maillage des acteurs du territoire autour des acteurs de l'économie solidaire.

L'objectif du groupe de travail « finance et accompagnement socio-économique » vise la création d'un pôle financier est de développer des outils propres à la création de micro-entreprises et de les regrouper dans un pôle financier. Des solutions existent dans d'autres villes pour soutenir la création d'activités et d'initiatives solidaires. La mise en place d'un guichet unique à Nantes ou encore des prêts accordés à des profils déterminés (RMistes, repris de justice...) à Grenoble.



Calendrier

A raison d'une réunion tous les 15 jours, 4 réunions par groupe de travail menées par le responsable scientifique de CERISES et un spécialiste de chaque champ pendant une séance de travail par groupe.

L'organisation logistique est assurée par CERISES à l'exception de la réservation de salles.

Références

**Centre Européen de Ressources sur les Initiatives Solidaires et les Entreprises Sociales
(CERISES)**

Jacques PRADES

Directeur de recherches, Université de Toulouse 2 le Mirail
Responsable scientifique de CERISES

5, allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 1

Tél./Fax : 05 61 50 38 42

www.univ-tlse2.fr/cerises